

Un bref historique de l'orthographe française. Pour mieux comprendre les *fautes* de français écrit. Par Robert Lévêque

Pourquoi l'orthographe française est si complexe et si difficile à apprendre? Les autres langues de la même famille romane (les langues issues du latin), comme l'espagnol et l'italien, ne posent pourtant à peu près jamais de problèmes d'orthographe pour leurs usagers. En fait, l'une des raisons est que leur système d'écriture est essentiellement phonologique: on écrit au son, alors on ne fait pas de fautes dans les dictées! En français, au contraire, le système est plus graphique que phonologique.

Connaitre l'histoire de la langue française et de son orthographe peut permettre de se réconcilier avec le français écrit et de relativiser la notion de *faute* de français.

De l'oral à l'écrit, un manque de signes graphiques

Les racines du français parlé sont essentiellement constituées d'un amalgame de latin populaire et des dialectes celtes de la Gaule du Nord. La plus vieille trace écrite de cette langue appelée *roman*, puis *ancien français*, est un texte juridique bref écrit en 842: les *Serments de Strasbourg*. C'est autour de cette période que, pour essayer d'écrire en langue romane, on emploie l'alphabet latin constitué de 22 lettres. Mais cette écriture latine est phonologique, c'est-à-dire qu'à chacune de ses lettres (*graphèmes*) correspond un seul son (*phonème*). Or, la langue romane comporte plus de phonèmes (36 en français moderne) que les 22 lettres de l'alphabet latin. Il y a donc plus de sons que de signes dans la langue. C'est un peu comme si un compositeur manquait de symboles ou de signes

écrits pour pouvoir rendre compte, sur sa partition, de la musique qu'il a effectivement composée.

Pour pallier ce manque de signes écrits, de nombreuses stratégies sont mises en place au Moyen Âge, mais sans consensus puisqu'il s'agit souvent d'initiatives personnelles ou de celles de petits groupes. On emprunte d'abord des lettres à d'autres langues: *w*, *j*, *v*, *k* et le *s long* (qui n'est plus d'usage aujourd'hui). Ceci permet notamment de distinguer le *u* et le *v*, puis le *i* et le *j*. On assemble ensuite des lettres par groupes de deux, trois ou quatre: *ai*, *au*, *eu*, *on*, *un*, *eau*, *ain*, *aon*, *eint*, *ingt*, etc. Des signes auxiliaires, appelés *diacritiques*, sont aussi ajoutés aux lettres pour marquer une prononciation différente: accents aigu, grave, circonflexe; tréma; cédille, etc. Des lettres servent également de signes diacritiques. C'est le cas du *e muet*, qui marque une prononciation différente, par exemple, dans la première syllabe (*en*) des mots *ennemi* et *ennui*, et du *h muet*, qui sert de signe diacritique pour distinguer des homographes non homophones, par exemple *huile* et *uile* (ce dernier mot pouvant signifier *ville* ou *vil* avant la distinction entre *u* et *v*). Le *h muet* sert aussi à indiquer une séparation entre deux voyelles, comme dans le mot *trahir* comparativement au mot *traire*. Des orthographe différentes distinguent les homophones, comme *mes*, *mais* et *mets* ou *coeur* et *choeur* ou *non* et *nom*. Le redoublement de certaines consonnes (*ll*, *nn*, *mm*, *tt*, *pp*, etc.) marque aussi une prononciation distincte. C'est ainsi que se multiplient, au fil des ans, les stratégies servant à combler le manque de signes de l'alphabet latin pour l'écriture du français.

L'approche étymologique

L'une des stratégies d'écriture, fondamentale, est le recours à l'étymologie pour distinguer notamment les nombreux homophones du français. Par exemple, on écrit le chiffre *vingt* avec les lettres *gt* pour rappeler son origine étymologique latine *viginti* et ainsi éviter de confondre le nombre avec la boisson alcoolisée. Il en va de même pour bon nombre d'homophones tels que *temps* > latin *tempus* et *tant* > *tantum*. Cette tendance à orthographier les mots afin de rappeler leur origine se répand grandement. On écrit *ped*

avec un *d*, mais non phonétiquement avec un accent aigu (*pié*), pour rappeler son étymologie latine *pedem* de laquelle découle la famille des mots *pédestre*, *pédale*, *pédaler*, *pédalo*, etc. De cette façon s'écrivent des mots comme *noeud* > latin *nodum*, *corps* > latin *corpus*, *doigt* > latin *digitus*, etc. Mais des erreurs d'étymologie se produisent. Pour illustrer, on calque *dix* (> latin *decem*) sur *six* (> latin *sex*) par erreur. Puis, des lettres non étymologiques permettent parfois de distinguer les homophones. Par exemple, on a trois mots prononcés *poi*; il est proposé d'écrire des *pois* / un *poids* / la *poix*. Donc, avec ces lettres ajoutées, le français écrit devient de moins en moins phonologique puisqu'une multitude de lettres ne sont pas prononcées.

Beaucoup de signes pour un même son

Si le manque de signes constitue, au Moyen Âge, la difficulté majeure de l'écriture du français, l'abondance de signes pour un son devient problématique aux cours des siècles qui suivent cette période. Effectivement, un même son peut s'écrire de différentes façons comme la sonorité du *s* dans *sol*, *céder*, *descendre*, *hameçon* ou le son *so* dans les homophones *sot*, *seau*, *saut* et *sceau*. Dans sa *Petite histoire de l'orthographe française*, Marc Wilmet illustre ce phénomène en rapportant le travail du linguiste Ferdinand Brunot qui constate, au début du XX^e siècle, 23 graphies pour le son /*ẽ*/ dans notre langue:

le *aim* de *daim*, le *ain* de *pain*, le *aing* de *parpaing*, le *aint* de *saint*, le *ein* de *rein*, le *eint* de *teint*, le *en* de *examen*, le *hym* de *thym*, le *in* de *pin*, le *inct* de *instinct*, le *ing* de *coing* (...) et le *ainc* de *(il) vainc*, le *aincs* de *(je) vaincs*, le *eim* de *Reims*, le *ens* de *(je) viens*, le *ent* de *(il) vient*, le *hein* de l'interjection, le *hin* de *Rhin*, le *im* de *simple*, le *în* de *vîntes*, le *ingt* de *vingt*, le *ins* de *(je) vins*, le *int* de *(il) vint*, le *ym* de *nymphé*, le *yn* de *lynx*.¹

L'abondance d'homophones dans la langue française participe aussi grandement à la complexité de son système graphique. Pour illustrer ceci, voici une phrase: «cing saints

¹ Marc Wilmet. *Petite histoire de l'orthographe française* iBooks.

sains ceints de leurs ceintures et portant dans leur sein le seing du Saint-Père. » En italien, écrire cette phrase se ferait sans grande difficulté puisqu'aucun de ces mots n'est homophone: *cinque, santo, sano, cinto, seno, segno*.²

À cette multiplication des signes graphiques pour un même son s'ajoute le fait que, pendant des siècles, les personnes lettrées sont payées à la longueur du texte qu'elles écrivent. Or, certains croient que l'ajout de lettres redoublées et de lettres muettes inutiles constitue une manière pour ces scribes de faire plus d'argent en allongeant le texte...

Systeme graphique et systeme phonologique

Le système graphique devient donc plus important que le système phonologique: on ne prononce pas toujours toutes les lettres et on ne les prononce pas toujours de la même manière. Puis, on n'écrit pas un même son toujours de la même façon.

Toutefois, l'écriture phonologique, le fait d'écrire au son, ne peut pas constituer une solution aux problèmes du français écrit. D'abord parce que les nombreux homophones ne pourraient plus être distingués. De plus, l'une des difficultés majeures de l'écriture phonologique est que la prononciation du français diffère selon la région géographique où il est parlé. Le Liégeois et le Madelinot d'aujourd'hui, tout comme le Montréalais et le Parisien, ne prononcent pas le français de la même manière. Si chacun écrivait au son, aucun ne se comprendrait clairement. C'est en ce sens que *l'orthographe est une convention nécessaire pour la communication écrite*.³ Et cette convention, ce sont les dictionnaires et les grammaires qui la constituent.

² *Ibid.*

³ Maurice Grevisse, *Le bon usage*.

D'une réforme à l'autre

Dans les débats qui opposent pendant des siècles les tenants d'un système graphique étymologique aux tenants d'un système phonologique, l'Académie française (1635) ne fait pas une recommandation constante. Elle se montre un temps favorable à un système, puis à l'autre, pour finir par suggérer que l'on s'en tienne à l'usage, donc à la tradition de l'écriture et des écrivains. Elle publie à partir de 1694 un dictionnaire pour fixer l'orthographe et propose ensuite plusieurs réformes (deux par siècle) afin de la rendre la plus cohérente possible.

La dernière série de rectifications date de 1990 et touche environ deux mille mots de la langue française⁴: des mots sont soudés; des pluriels et des singuliers sont régularisés; des accents sont modifiés; des lettres doubles inutiles sont éliminées et des anomalies sont rectifiées. Il reste néanmoins beaucoup d'incongruités à corriger, celles-ci par exemple: *abri* (abriter)/*lit* (aliter); *limonade/citronnade*; *patronage/patronner*; *circonstançiel* (circonstance)/*confidentiel* (confidence); *rubaner/enrubanner*.

Mais la langue française évolue sans cesse et de manière différente d'une communauté à l'autre. Pour pouvoir continuer de partager une langue écrite commune, le code doit être commun. Celui du français est complexe; heureusement, il n'est pas chinois...

Médiagraphie sommaire

CATACH, Nina. *Mythes et réalités de l'orthographe*

CONTANT, C. et R. Muller. *Les rectifications de l'orthographe du français*

⁴ Pour en savoir plus sur ce sujet, voir Chantal Contant et Romain Muller, *Les rectifications de l'orthographe du français*, Montréal/Bruxelles, Erpi/de Boek, 2010 et Benoit Melançon, « Rectifications orthographiques : questions, réponses », dans « Les chroniques et les entrevues autour d'une langue », *Le français s'affiche*, parutions 2015-2016 (http://www.cegepmontpetit.ca/static/uploaded/Files/Cegep/Centre%20de%20reference/Le%20français%20saffiche/Valorisation/Chroniques/rectifications_orthographe_melancon_09_02_16.pdf)

GREVISSE, Maurice. *Le bon usage*

LIZOTTE, François. *Historique de l'orthographe française*

WILMET, Marc. *Petite histoire de l'orthographe française*



Photo : Antoine Lévêque

Né à Montréal, Robert Lévêque enseigne la lecture et l'écriture au cégep Édouard-Montpetit et à l'École nationale d'aérotechnique. Il a étudié le génie mécanique à l'École polytechnique de Montréal, puis les lettres à l'Université de Montréal et à l'Université McGill.